

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n °DNCMP/21/S/2018-2019 relatif au paiement des prestations de l'INSS.

Date de publication : 08 / 10 / 2018
Date d'ouverture : 31 / 10 / 2018

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres, sous plis fermés, pour payer des prestations de l'INSS aux bénéficiaires dont les prestations sont inférieures ou égales à 50.000FBU par trimestre et qui sont répartis sur tout le territoire du Burundi.

Le travail consiste à :

- payer trimestriellement à plus ou moins 18.000 bénéficiaires dont les prestations ne dépassent pas 50.000Fbu/trimestre ;
- notifier à chaque bénéficiaire le montant lui transféré par l'INSS à chaque paie;
- payer en moins de 2 semaines tous les bénéficiaires ;
- instaurer un système de paie le plus proche du bénéficiaire ;
- assurer un service de qualité et adapté au bénéficiaire ;
- permettre à l'INSS de suivre en temps réel le paiement des prestations par l'interface ;
- transmettre à l'INSS le rapport de paie au plus tard le 10 du mois suivant celui de la paie.

2. Financement du marché

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2018/2019.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018 et ses textes d'application.

3.2 Le marché est en un seul lot

4. Condition de participation

4.1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

4.2. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité citées par ledit Code des Marchés publics.
Les associations sans but lucratif et les ONG ne sont pas autorisées à concourir pour ce marché.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 95 50, e-mail www.inss.gov.bi, moyennant le paiement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) dont la moitié est versée sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi et l'autre moitié, sur le compte n° 1121/005 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'INSS.

Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Bureau des Agences (BAG) au troisième étage, bureau n°3.10.

5.2. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

6. Présentation de l'offre

6.1. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre, l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure qui ne portera aucun signe distinctif. Quatre (4) exemplaires dont un original et 3 copies sont exigés.

Les offres doivent être rédigées en langue française, paginées, paraphées et doivent comprendre une table des matières.

Sur l'enveloppe extérieure, il sera mentionné :

« OFFRE POUR LE DAO N°DNCMP/...../S/2018-2019 relatif au paiement des prestations de l'INSS.

A NE PAS OUVRIR AVANT LE .../.../2018 à 9h30' ».

Il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

6.2. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de Cinq Cent Mille Francs Burundais (500.000 FBU) conformément au Code des Marchés Publics du Burundi en vigueur.

6.3. Les offres devront être adressées à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS).

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

8. 1. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat Central de l'INSS au rez-de-chaussée, bureau n°13 au plus tard le *31/10* / 2018 à 9 heures.

8. 2. Toute offre reçue après la date et l'heure limites de dépôt ne sera pas prise en considération.

e -

